

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Le public est informé qu'en exécution de l'arrêté de M. le président de Centre Morbihan Communauté du 04 janvier 2022, **une enquête publique se déroulera, en mairie de Bignan, du 31 janvier au 05 mars inclus**, soit pendant 34 jours consécutifs. L'enquête porte sur **la mise en compatibilité du PLU de la commune de Bignan pour un projet d'abattoir de volailles.**

Nature du projet faisant l'objet d'une enquête publique

Le projet vise à construire un abattoir de volailles au sud de la zone d'activités de Bardeff et nécessite de mettre en compatibilité le PLU. La notice de présentation du projet soumis à enquête publique détaille à la fois le projet et la mise en compatibilité du PLU. Elle comprend également l'évaluation environnementale de la mise en compatibilité du PLU. Est également joint au dossier, l'avis de la Mission Régionale de l'Autorité Environnementale du 16 décembre 2021 sur cette évaluation environnementale.

A cet effet, M. Jean-Paul BOLEAT, chef de service en DDTM en retraite, a été désigné par M. le conseiller délégué du tribunal administratif de Rennes en qualité de commissaire enquêteur.

Consultation du dossier d'enquête publique

Pendant toute la durée de l'enquête, le dossier d'enquête publique (pièce du dossier et registre papier à feuillets non mobiles) sera consultable chaque jour ouvrable à la mairie de Bignan, 2 rue Georges Cadoudal, aux horaires habituels d'ouverture de celle-ci (hors jours fériés):

- Du lundi au samedi de 9h à 12h.
- Du lundi au jeudi de 14h à 17h30,
- Tous les vendredi 14h à 17h

Un poste informatique sera mis à disposition en mairie pour consulter le dossier d'enquête. Il sera également disponible durant l'enquête publique sur le site Internet de la commune à l'adresse suivante : <https://mairie-bignan.com> ainsi que sur le site internet de Centre Morbihan Communauté à l'adresse suivante : www.centremorbihancommunaute.bzh.

Accueil du public

Le commissaire enquêteur sera présent à la mairie pendant la durée de l'enquête pour recevoir les observations écrites ou orales du public aux dates et heures suivantes :

- **le 31 janvier 2022 de 9 heures à 12 heures,**
- **le 10 février 2022 de 9 heures à 12 heures,**
- **le 05 mars 2022 de 9 heures à 12 heures.**

Présentation des observations

Le public pourra consigner ses observations :

- soit sur le **registre ouvert** à cet effet en mairie
- soit les **adresser par correspondance** au commissaire enquêteur à Centre Morbihan Communauté à l'adresse suivante : Centre Morbihan Communauté, Pôle aménagement, 4 rue Yves Le Thiès, 56500 Locminé
- soit les adresser par **courrier électronique** à l'adresse suivante : ep.plu.bignan@cmc.bzh

Suite de l'enquête publique

À l'issue de l'enquête, le rapport et les conclusions motivées du commissaire enquêteur seront déposés au siège de Centre Morbihan Communauté et sur le site Internet « www.centremorbihancommunaute.bzh » pour y être tenue à la disposition du public pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête.

Le conseil communautaire se prononcera sur l'intérêt général du projet ainsi que sur la mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme. Il pourra, au vu des conclusions de l'enquête publique, décider s'il y a lieu d'apporter des modifications au projet et sur la mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme

Les informations relatives à ce dossier peuvent être demandées auprès du service « *aménagement et mobilité* » de Centre Morbihan Communauté.

**Le président,
Benoît Rolland**